

Référentiel
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
& **NOUVEAUX RISQUES** du **21^e SIÈCLE**



Sommaire

Préambulep. 5

Volet « Intelligence économique »p. 9

Préambule

Thème 1 : Mondialisation et nouveaux paramètres des affaires (cycle L)

Thème 2 : Les acteurs géostratégiques (cycle L)

Thème 3 : La vulnérabilité des entreprises, des hommes, des outils et de l'information (cycle L)

Thème 4 : valeur et cycle de l'information (cycle M)

Thème 5 : Les enjeux normatifs et juridiques (cycle M)

Thème 6 : Les enjeux de la propriété intellectuelle (cycle M)

Thème 7 : Les acteurs nationaux et territoriaux de soutien aux entreprises (cycle M)

Volet « Les nouveaux risques du 21^e siècle »p. 12

Préambule

Thème 1 : Les nouvelles menaces et les nouveaux conflits (cycle L)

Thème 2 : Les acteurs de la prévention des risques et de la résolution des crises (cycle L)

Thème 3 : Responsabilité citoyenne et responsabilités internationales (cycle L)

Thème 4 : Mutation et nouveaux défis de la Défense nationale (cycle M)

Thème 5 : Sécurité intérieur, sécurité des territoires, cyberspace (cycle M)

Membres du groupe de travailp. 16



Préambule

Environ 400 000 étudiants sortent chaque année avec un diplôme de l'enseignement supérieur. Si l'enseignement supérieur français a depuis 30 ans relevé le défi de la massification, développé une offre de formation permettant l'acquisition de savoirs et de compétences pour un public aux cursus de plus en plus diversifiés, il n'en reste pas moins que l'on attend des établissements qu'ils intègrent dans leur stratégie, le devenir professionnel des étudiants que la Nation leur confie ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté.

Tous les établissements d'enseignement supérieurs sont appelés à prendre toute leur part dans la rénovation de la pensée stratégique qui s'est engagée. Ils ont vocation notamment à créer des synergies entre les acteurs mais aussi de diffuser plus largement des réponses à l'ensemble des risques et menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la Nation. Les questions de défense, de sécurité et d'intelligence économique doivent impérativement faire partie du bagage indispensable à tout citoyen, et encore plus aux futurs responsables économiques, politiques, culturels et sociaux que forme l'enseignement supérieur. Bien que vitale pour notre pays, la thématique « d'intelligence économique » est encore trop peu présente dans l'enseignement supérieur.

L'objectif est donc que tout étudiant puisse avoir accès à une sensibilisation dans ces domaines, et que les cursus incluent, en tant que de besoin la problématique de la résilience. C'est une demande qui émane en premier lieu des étudiants car ils sont conscients qu'il s'agit là d'un élément consubstantiel de leur vie personnelle et professionnelle. Ils y sont parfois confrontés lors de leurs stages, au cours d'entretien de recrutement, lors des formations par apprentissage ou en mission en entreprise au cours d'un doctorat.

L'accord-cadre signé en 2010 entre le ministre de l'Éducation nationale, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'une part, la présidente du MEDEF, d'autre part, prévoit au titre de ses objectifs, de permettre aux établissements d'enseignement supérieur de se doter d'outils et d'élaborer des projets d'actions destinés à mieux faire connaître l'entreprise aux étudiants, notamment en proposant un référentiel de formation aux notions d'intelligence économique.

Un groupe de travail qui, outre les représentants des milieux professionnels, a regroupé les trois conférences des établissements d'enseignement supérieur (CPU, CDEFI et CGE), ainsi que des représentants de la sécurité intérieure et de la défense, dont monsieur le Médecin Général Jeandel qui avait initié un premier travail de réflexion en 2010 dans le cadre de la Commission Armée-Jeunesse qu'il présidait.

Ce référentiel « Intelligence Economique et nouveaux risques du 21^e siècle », a pour ambition de sensibiliser et de former, à terme, tous les étudiants des niveaux L,M,D. Cette formation doit valoriser l'importance de l'information, de son partage, de sa protection et permette ainsi le développement d'un esprit de résilience.

Il est composé de deux volets indiscociables :

- un volet « Intelligence économique »*
- un volet « Nouveaux risques du 21^e siècle ».*

Chacun de ces deux volets comporte une phase « sensibilisation » pendant le cycle Licence et une phase « formation » pendant le cycle Master.

En ce qui concerne les Ecoles d'ingénieurs et de management, ainsi que le cycle Doctorat (en période transitoire), les 2 phases seront dispensées au cours de leurs 3 années de formation.

Missions du Groupe de Travail

Ce groupe de travail a été mis en place le 29 Octobre 2010 par le Directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, M. Patrick HETZEL.

Il s'inscrit dans la continuité :

- du rapport effectué par le Médecin général Pierre JEANDEL relatif à la place des thèmes de la défense et de la sécurité nationale dans les cycles L et M de l'enseignement supérieur.
- de l'accord-cadre signé entre le MEDEF et le MESR qui propose notamment la mise en place d'un référentiel de formation aux notions d'intelligence économique au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Selon les termes du courrier décidant la création de ce groupe de travail, celui-ci devait donc : « réfléchir aux problématiques de citoyenneté, d'intelligence économique, et de sécurité globale dans l'enseignement supérieur » et avait pour missions principales :

- « d'établir un référentiel de sensibilisation et de formation des étudiants inscrits dans les cycles Licence, Master et doctorat » ;
- « de déterminer et d'accompagner les établissements pilotes au sein desquels l'expérimentation de ce référentiel sera réalisée ».

Méthodologie suivie

Les travaux du groupe de travail se sont déroulés en 2 phases :

1^{ère} phase (novembre-décembre 2010)

Audition de spécialistes de l'Intelligence Economique et/ou de la sécurité.

Ont ainsi été auditionnés (1 heure chacun) :

- l'association Lille Europe Métropole Défense Sécurité ;
- l'INSA de Lyon ;
- la société CARREFOUR ;
- SKEMA, Ecole de Management ;
- la DCRI ;
- M. ILe Préfet PAUTRAT

2^e phase (janvier-février 2011)

Elaboration du référentiel par 2 sous-groupes :

- un sous-groupe : « Intelligence Economique » ;
- un sous-groupe : « Nouveaux risques du 21^e siècle ».

Synthèse des travaux des deux sous-groupes en séances plénières.

Choix des critères et détermination des établissements d'expérimentation.

Les objectifs du référentiel

Il s'agit d'établir et de mettre en place une formation permettant la sensibilisation et la formation de tous les étudiants de l'enseignement supérieur (inscrits dans les cycles L, M, D des universités et dans les écoles d'ingénieurs et de management) aux enjeux d'intelligence économique et de sécurité globale.

Les objectifs de cette formation, qui doit être ouverte à tous les étudiants, consistent à :

3.1 Ouvrir l'esprit sur :

- la valeur de l'information comme donnée fondamentale pour l'existence et la performance d'une entreprise (publique, privée, parapublique) ;
- l'environnement concurrentiel et compétitif de l'entreprise, en présentant autour de quelques grandes problématiques de la concurrence internationale, ses opportunités et ses menaces ;
- la notion de risques auxquels sont exposées les organisations et les collectivités ;
- la place et la responsabilité dévolues à chaque citoyen dans la prévention et la résolution des crises.

3.2 Proposer des clés, des réflexes pour aborder ces futurs risques et opportunités. A cet effet, il est essentiel que cette formation mette l'accent sur la dimension pratique (étude de cas et analyse des bonnes pratiques), valorise l'importance de l'information, de son partage et de sa protection et permette le développement d'un esprit de résilience.

Structure et déploiement du référentiel

4.1 *Le référentiel comporte deux volets qui sont détaillés ci-après*

- un volet « Intelligence Economique » ;
- un volet « Nouveaux risques au 21e siècle ».

Il a été conçu dans l'optique de pouvoir être déployé tant dans les cursus universitaires qu'au sein des Ecoles d'ingénieurs et de management.

4.2 *L'ensemble des deux volets du référentiel comportera 2 phases*

- une phase « sensibilisation » de 24 heures minimum pendant le cycle Licence ;
- une phase « formation » de 16 heures minimum pendant le cycle Master.

En ce qui concerne les Ecoles d'ingénieurs et de management, ainsi que le cycle Doctorat (en période transitoire), les 2 phases (40 heures) seront dispensées au cours des 3 années de formation.

4.3 Les 2 volets sont indissociables, cependant la répartition des 40 heures entre les 2 volets est laissée à l'appréciation des établissements et pourra être modulée en fonction des cursus. Néanmoins, le nombre d'heures consacrées à l'un des deux volets ne pourra être inférieur à 15 sur la durée du référentiel.

4.4 Pendant la phase d'expérimentation, le déploiement du référentiel sera réalisé sous forme d'Unités d'Enseignement Libres (UEL) qui seront intégrées à des unités d'enseignement générales, ou qui feront l'objet d'enseignement spécifiques, identifiés comme tels (solution recommandée).

Préambule

«L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique. Elle a pour triple finalité la compétitivité du tissu industriel, la sécurité de l'économie et des entreprises et le renforcement de l'influence de notre pays.» (Référentiel de formation en intelligence économique établi par Alain JUILLET).

De l'atteinte de l'ensemble de ces objectifs dépendent en partie la croissance et l'emploi.

Thème 1 : Mondialisation et nouveaux paramètres des affaires (Cycle L)

Depuis la fin de la Guerre Froide, le système mondial est passé d'une logique bipolaire à une dynamique multipolaire. Les relations entre les acteurs s'organisent désormais dans un contexte de compétition économique mondiale. Synonyme d'ouverture et d'échanges, la globalisation ne signifie pas pour autant la fin des rivalités, notamment économiques et commerciales. Elle incite ainsi les organisations à repenser leurs stratégies.

Objectif : Comprendre que le monde des affaires évolue à présent dans un environnement global et qu'il peut être influencé par d'autres influences que celles de son espace naturel d'exercice.

Déclinaisons du thème

- Société de l'Information - Economie de la connaissance
- Les transformations, opportunités et menaces générées par le phénomène de globalisation
- La notion d'hypercompétition (mondialisation des marchés et durcissement de la concurrence)
- L'impact de l'économie de la connaissance sur l'environnement des affaires
- Typologie des nouveaux paramètres des affaires : éthique (RSE, gouvernance, développement durable...), influence de nouveaux acteurs (notamment issus de la société civile), montée en puissance de nouveaux concurrents, développement de la « soft law », délocalisation des industries de main-d'œuvre, les facteurs majeurs d'évolution de la demande, etc.
- Analyse des répercussions locales pour les entreprises de ces nouveaux paramètres
- Les politiques industrielles contemporaines

Thème 2 : Les acteurs géostratégiques (Cycle L)

La libéralisation des échanges a plongé les entreprises dans un contexte d'hyperconcurrence. Cette compétition touche également les Etats qui se livrent désormais à une forme inédite de conflictualité que certains appellent « guerre économique ». En effet, l'espace économique est devenu le nouvel échiquier sur lequel les nations déploient leur stratégie de puissance. Parallèlement, on observe une montée en puissance de la place de la société civile sur la scène internationale.

Objectif : Etre capable d'identifier et travailler avec les acteurs d'influence.

Déclinaisons du thème

- Identification des acteurs issus de la société civile (parties prenantes) et analyse de leur capacité d'influence (ONG, organisations internationales, think tanks, médias, opinion publique)
- La place des entreprises dans les conflits économiques : instrument au service de la puissance des Etats ou initiatrices des affrontements

- Exemple de stratégies d'influence employées par les Etats (Etats-Unis, Russie, Chine...)

Thème 3 : La vulnérabilité des entreprises, des hommes, des outils et de l'information (Cycle L)

Les différentes parties prenantes susmentionnées sont quotidiennement exposées à de multiples menaces. Elles peuvent ainsi subir des attaques informationnelles, des violations de leur propriété intellectuelle, des piratages de leurs systèmes d'information... Ces agressions sont commises par des acteurs malveillants qui peuvent être aussi bien des concurrents, des acteurs issus de la société civile ou des personnes indépendantes.

Objectifs : Identifier les principales menaces et les parades à y apporter.

Déclinaisons du thème

- Présentation des principales vulnérabilités des acteurs économiques (systèmes d'information, sécurité des sites, image de l'entreprise, fuite d'informations sur les réseaux sociaux, pertes d'informations involontaires, négligences dans les déplacements professionnels...)
- Typologie des manœuvres de déstabilisation
- Identification des principaux dispositifs de protection susceptibles d'être mis en place dans une organisation
- Aide et assistance des acteurs publics

Thème 4 : Valeur et cycle de l'information (Cycle M)

L'émergence de la société de l'information et l'économie de l'immatériel ont bouleversé les stratégies des acteurs économiques. Dans ce contexte, l'acquisition de l'information à haute valeur ajoutée est aussi indispensable que l'accumulation du capital financier ou l'optimisation des compétences humaines. Mais la société de l'information génère aussi désinformation et manipulation ce qui suppose un management tant défensif qu'offensif de l'information.

Objectifs : Comprendre la valeur stratégique de l'information. Être capable d'adapter une même information à des publics différents (adéquation du message à la cible). Être capable d'évaluer et de classer une information.

Déclinaisons du thème

- La notion d'information (données, savoir, information)
- Les quatre phases du cycle de l'information
- Le management stratégique de l'information
- La notion de risque informationnel
- Le rôle de l'intelligence économique (outils de veille, cartographie,...) dans la gestion stratégique de l'information

Thème 5 : Les enjeux normatifs et juridiques (Cycle M)

L'élaboration de normes constitue aujourd'hui un enjeu primordial aux répercussions économiques et politiques importantes. Le développement des entreprises repose en partie sur la capacité des Etats à imposer une législation favorable à leurs intérêts commerciaux. La législation peut en effet favoriser l'ouverture d'un marché ou constituer une barrière protectionniste. Il est donc fondamental pour une nation de participer à l'élaboration des normes et standards dans les différentes instances internationales.

Objectif : Prendre conscience de l'importance de disposer d'un système de veille capable d'anticiper et d'alerter sur les évolutions normatives et juridiques du marché pouvant contraindre le développement ou le favoriser.

Déclinaisons du thème

- Identification des processus et lieux d'élaboration des normes nationales et internationales
- Réflexion et actions autour des normes (stratégie d'influence normative, débat sur la soft law, influence culturelle...)
- La notion d'intelligence juridique (ou le droit au service de la compétitivité des acteurs économiques)
- Identification des stratégies de contournement des normes

Thème 6 : Les enjeux de la propriété intellectuelle (Cycle M)

Le développement de l'économie de la connaissance place l'innovation au cœur de la compétitivité des acteurs économiques. La sécurisation de leur patrimoine immatériel représente donc un défi majeur et nécessite de la part des organisations une parfaite maîtrise des enjeux et outils de la propriété intellectuelle. Cette dernière peut être utilisée à des fins préventives ou défensives en cas d'atteintes.

Objectif : Connaître les enjeux de la propriété intellectuelle et savoir comment protéger et défendre une innovation (notamment par la mise en place d'un système de veille technologique.)

Déclinaisons du thème

- Nouvelles conditions de la compétitivité et de l'innovation
- Rapports de forces sur les technologies clés
- Les notions de marques, de droits d'auteur, de propriété littéraire ou artistique...
- Acteurs, méthodes, procédures et outils
- Enjeux de la lutte contre la contrefaçon
- Les stratégies de protection du patrimoine immatériel (protection par le secret ou par le dépôt de brevet)

Thème 7 : Les acteurs nationaux et territoriaux de soutien aux entreprises (Cycle M)

Le développement de l'intelligence économique est étroitement lié à l'implication de l'Etat dans la diffusion de ses pratiques et méthodes. Il est donc indispensable que les entreprises et les salariés connaissent les missions de chacun des services de l'Etat, et sachent à quel moment faire appel à eux et comment les contacter.

Objectif : Maîtriser le paysage des acteurs de l'intelligence économique en France et disposer d'adresses utiles pour sa future vie professionnelle.

Déclinaisons du thème

- L'enjeu de la synergie public / privé et du fonctionnement en réseau
- Décryptage d'un dispositif national d'intelligence économique : les Etats-Unis
- Typologie des acteurs du dispositif français d'intelligence économique et identification de leur rôle
- Cartographie et organisation des réseaux de soutien aux entreprises
- Présentation de la politique d'intelligence territoriale : focus sur les pôles de compétitivité
- La diffusion de l'intelligence économique dans la culture administrative

VOLET « LES NOUVEAUX RISQUES DU 21^e SIECLE »

Préambule

Ce volet vise à donner aux étudiants des bases de raisonnement leur permettant, dans leur activité future de citoyens et de professionnels, d'interpréter les évolutions d'un environnement mondial changeant pour agir de façon responsable et lucide.

Thème 1 : Les nouvelles menaces et les nouveaux conflits (Cycle L)

Avec la fin de la guerre froide et l'essor de la mondialisation, les conflits ont changé de nature et de dimension. La menace est aujourd'hui globale et plurielle, diffuse et imprévisible. Elle intervient à tous les niveaux de l'activité publique et de l'entreprise. Elle concerne chaque individu en tant que récepteur d'information, consommateur ou producteur. Elle implique d'être comprise et de rencontrer des comportements citoyens et responsables.

Objectifs : Comprendre que le monde n'est pas devenu nécessairement plus dangereux mais qu'il est plus instable et plus imprévisible, que les origines d'un conflit, avant d'être diplomatiques, peuvent être économiques, sociétales, idéologiques ou religieuses.

Déclinaisons du thème

Les nouvelles formes de risques

- La dépendance, source de conflits (énergie, accès à l'eau...)
- Les risques naturels, industriels et sanitaires
- La criminalité transnationale, le narcotrafic
- Le terrorisme
- Les cyber-risques

Les nouvelles formes de conflit

- La transformation de la guerre
- Les conflits asymétriques et les conflits de haute intensité
- La notion d'« adversaire irrégulier »
- La notion d'action civilo-militaire. Le fait humanitaire
- La surprise stratégique, les signaux faibles et le traitement de l'information

Thème 2 : Les acteurs de la prévention des risques et de la résolution de crises (Cycle L)

Face à la multiplicité et à l'hétérogénéité des risques auxquels la collectivité est exposée et face à la complexité des situations critiques qu'ils sont susceptibles d'engendrer, de multiples acteurs (institutionnels ou non) sont concernés. Ils interviennent dans la prévention et dans la résolution des crises. Au-delà des professionnels formés à ces missions, chaque citoyen et, a fortiori, chaque responsable d'organisation est concerné par ces dispositions dont il doit être complémentaire. La sécurité devient ainsi une notion plus globale définie sous le vocable de « sécurité collective ».

Objectifs : Connaître le paysage de la sécurité collective, en identifier les acteurs et les règles d'engagement propres à chacun d'entre eux, assimiler le besoin d'une coordination et intégrer le fait que chaque responsable comme chaque citoyen est lui-même acteur de la sécurité de la collectivité.

Déclinaisons du thème

- Typologie des acteurs : l'Etat (forces de sécurité et forces armées), les territoires, les entreprises, les médias et l'opinion. La sécurité au quotidien (sécurité publique, économique routière, sanitaire, alimentaire, environnementale, industrielle...)
- La prévention des crises : la vigilance de l'Etat et des autres acteurs. Les règles propres aux situations exceptionnelles et leur mise en œuvre. La synergie entre sécurité et défense
- Le citoyen, base de la sécurité. Notions de résilience collective (*)

Thème 3 : Responsabilité citoyenne et responsabilités internationales (Cycle L)

Face à une crise, chaque acteur de la société doit avoir notion des enjeux et être conscient de ses responsabilités afin de prévenir une menace et d'intervenir de manière cohérente et raisonnée en cas de risques avérés, développant ainsi « l'esprit de résilience ».

Objectifs : Faire prendre conscience que l'individu en tant que tel, mais aussi en tant que professionnel, est un acteur à part entière de la sécurité de la collectivité comme de sa propre sécurité, et faire prendre conscience qu'une action individuelle doit prendre en compte les répercussions collectives qu'elle peut engendrer sur l'environnement auquel on appartient.

Déclinaisons du thème

- L'individu, l'organisation et l'entreprise face à la sécurité globale
- La responsabilité et l'éthique citoyennes
- Le respect des droits de l'homme
- La responsabilité individuelle dans les relations internationales
- La sécurité collective au niveau international : l'ONU, les organisations internationales, les organisations régionales, le maintien de la paix
- L'obtention d'une capacité de résilience individuelle et collective
- Les formes d'engagement individuel : service civique, réserve militaire, l'engagement humanitaire

Thème 4 : Mutation et nouveaux défis de la Défense nationale (Cycle M)

Avec l'émergence de nouvelles menaces et de nouvelles formes de conflits, le rôle de l'armée a connu de profonds changements depuis plusieurs années. Elle s'est professionnalisée et ses missions se sont diversifiées. De plus, en France, la fin du service militaire obligatoire a modifié en profondeur le rapport de la Nation avec son Armée.

Objectif : Comprendre que la défense nationale n'est pas simplement synonyme de forces armées et qu'elle est mobilisée bien au-delà des seuls conflits ; comprendre les évolutions du rôle et la place des armées dans la défense du pays.

Déclinaisons du thème :

Les principales mutations de la défense nationale

- La transformation des armées.
- L'Union européenne et l'OTAN.
- La prise en compte de nouveaux risques et des nouvelles formes de conflit.
- Le militaire, un acteur central de la défense nationale - les autres acteurs de la défense

Nouveaux rôles et nouveaux défis de la défense nationale

- Une défense plus globale face à une menace de plus en plus diffuse.
- La prévention des conflits.
- L'organisation de la défense nationale
- Le militaire, un acteur de l'humanitaire.
- Le rôle socio-économique de la défense
- La contribution au service public des armées.

(*) Résilience : La volonté et la capacité d'un pays, de la société ou des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable. (Livre blanc sur la défense et la sécurité 2007)

Thème 5 : Sécurité intérieure, sécurité des territoires, cyberspace (Cycle M)

Aborder la question de la sécurité intérieure à l'échelle d'un Etat, c'est veiller à ce que l'ensemble des composantes de cet Etat soient protégées. Cela renvoie à une dimension géographique qui implique des décliner des actions de sécurité à l'échelle des territoires. Cette déclinaison est aujourd'hui rendue plus complexe par le développement d'un cyberspace qui gomme les notions de frontières.

Objectifs : Appréhender l'environnement territorial de la sécurité intérieure et en connaître les acteurs, prendre conscience des nouvelles menaces constituées dans le cyberspace ainsi que la nécessité de savoir se prémunir d'un risque en provenance du cyberspace.

Déclinaisons du thème

La sécurité intérieure et la sécurité à l'échelle des territoires

- La sécurité globale et la sécurité intérieure
- Les déterminants de la sécurité intérieure
- Les acteurs de la sécurité intérieure au niveau national
- Les acteurs au niveau territorial : préfets de zone de défense, préfets, maires
- Les plans de prévention et de secours

Le cyberspace, nouveau territoire de la sécurité intérieure

- Les spécificités du cyberspace en matière de sécurité intérieure
- Les outils disponibles pour se prémunir contre une agression via le cyberspace
- Les acteurs de la sécurité du cyberspace.

Expérimentation et objectifs poursuivis

Avant déploiement à tous les établissements d'enseignement supérieur, il est proposé d'effectuer une phase d'expérimentation de 2 ans au sein d'une trentaine d'établissements choisis sur des critères assurant une bonne représentativité des établissements d'enseignement supérieur dans leur diversité :

- Universités et Ecoles d'ingénieurs et de management ;
- Etablissements pluridisciplinaires ou à dominante forte ;
- Etablissements situés en région parisienne et en province ;
- Etablissements de tailles différentes ;
- Etablissements possédant déjà une formation dans ces domaines ou établissements néo-phytes ;
- Etablissements privés, publics, sous la tutelle d'autres ministères (en ce qui concerne les Ecoles).

Pendant cette phase d'expérimentation, les objectifs poursuivis sont :

- l'analyse globale de l'attractivité et/ou des causes d'échec ;
- l'appréciation des modalités de mise en application de ce référentiel ;
- la détection des problèmes éventuels pouvant survenir :
 - formation des formateurs au référentiel
 - disponibilité des intervenants extérieurs
 - réaction des étudiants et fréquentation de ces UEL
 - répartition des heures entre les 2 volets du référentiel ;
- la mise en place de relais locaux ;
- la transmission des « bonnes pratiques » d'un établissement à l'autre.

Recommandations du Groupe de Travail

Dans le cadre de ses réflexions, le Groupe de Travail suggère les recommandations suivantes :

- le Groupe de Travail souhaite pouvoir suivre et animer l'expérimentation qui se déroulera dans les sites retenus ;
- les enseignements doivent être dispensés sous la responsabilité et le contrôle d'une équipe pédagogique intégrée à l'Université ou à l'Ecole ;
- en ce qui concerne les intervenants, une large place doit être donnée à des personnalités extérieures possédant une expérience « terrain » ;
- les enseignants et intervenants doivent adapter la sémantique des thématiques à la sensibilité de leurs étudiants : seul, compte le résultat de la formation.



MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Mme Béatrice FREZAL

Professeur à l'INSA de Lyon – représentante de la CGE

- Mme Marie-Béatrice RUGGERI

Directrice adjointe de la Direction de l'Éducation et de la Formation au MEDEF – représentante du MEDEF

- M. Eric BARRAULT

Délégué pour l'éducation à la Défense – représentant du MESR

- M. Khaled BOUABDALLAH

Président de l'Université de Saint-Etienne – représentant de la CPU

- M. Eric DELBECQUE

Chef du Département sécurité économique – représentant de l'INHESJ

- M. Pierre JEANDEL

Médecin Général – représentant du Ministère de la Défense

- M. Dominique LAMOUREUX

Directeur Ethique et Responsabilité d'Entreprise de Thalès – Président du Comité Intelligence Economique du MEDEF – représentant le MEDEF

- M. Jean-Jacques MAILLARD

Chargé de Mission Relations Universités – Entreprises auprès du DGESIP et animateur du Groupe de Travail – représentant du MESR

- M. Emmanuel MONTANIE

Directeur adjoint de la Direction des affaires internationales au MEDEF – représentant du MEDEF

- M. Guillaume PICHARD

Responsable des études à l'IRSEM - représentant du Ministère de la Défense

- M. Alexandre RIGAL

Directeur exécutif – représentant de la CDEFI